septembre, 3/2026

CAB
Action Caritas Suisse
des Aveugles

POINT DE VUE

Michel Chiarinotti, aveugle

Un grand homme pour une grande mission

Michel Chiarinotti
« Certains voyants sont plus aveugles que moi »

Michel Chiarinotti a perdu la vue à l'âge de 25 ans. Pourtant, affirme-t-il, sa qualité de vie n'a pas diminué : il a simplement dû adapter son mode de vie. Cet optimisme serein profite aujourd'hui aussi à la CAB. Depuis mai 2026, ce jeune Valaisan s'engage comme coprésident de la CAB.

Sous la grande horloge de la gare centrale de Zurich, les voyageurs se pressent, la tête baissée, les yeux rivés sur leur téléphone portable, personne ne prête attention aux bandes podotactiles. Au milieu de cette agitation se dresse un homme qui dépasse tout le monde : Michel Chiarinotti, 1,95 mètre. Calme. Droit. Un roc inébranlable. On pourrait croire qu'il observe la scène. Pourtant, Michel ne la voit pas. Sa vision résiduelle n'est que de 1 %. Selon les critères officiels, il est considéré comme étant aveugle. Lorsqu'on lui demande si cette agitation ne l'agace pas, il sourit : « Oui, certains voyants sont plus aveugles que moi. »

Des coups du sort dès le plus jeune âge
Michel Chiarinotti est né en 1992 à Naters, d'un père italien et d'une mère suisse. Il aurait dû s'appeler Michele, mais les autorités valaisannes de l'époque estimaient que ce prénom était réservé aux filles. La famille – « la famiglia ! » occupe une place essentielle dans sa vie. Avec sa sœur cadette, Giulia, les liens sont très forts. Il a grandi dans un environnement bilingue et parle couramment l'allemand et l'italien. « … et le valaisan aussi ! », ajoute-t-il en riant. Son humour ponctue régulièrement la conversation. À un an et demi, il contracte une grave infection virale au niveau de la gorge. À six ans, il est victime d'un grave accident de la route. Quelques années plus tard, une artère obstruée entraîne chez lui une paralysie du côté droit. En 2017, son ophtalmologue lui prescrit une IRM afin d'exclure la présence d'un anévrisme potentiellement mortel. « Heureusement, ce n'était pas un anévrisme, mais il y avait bien un problème », se souvient-il. À l'Inselspital de Berne, les médecins découvrent qu'un petit os comprime ses deux nerfs optiques. Une opération est indispensable afin d'éviter une cécité totale. Les chances de succès sont estimées à seulement 10 %. Contre toute attente, l'intervention, réalisée en juin 2018, est un succès. Depuis, Michel ne dispose plus que d'une vision résiduelle de 1 %. De quoi se décourager ? Bien au contraire : « J'ai eu de la chance. Je distingue encore les contours, ainsi que les contrastes entre le clair et le foncé. »

« L'aventure continue »
Après avoir obtenu son diplôme de l'école de commerce bilingue, Michel travaille pendant quatre ans dans un bureau. Lorsque sa vue disparaît presque totalement en 2018, il doit se réorienter professionnellement. Là encore, il fait preuve d'un optimisme remarquable : « Bien sûr, cela a été un bouleversement de ne presque plus rien voir du jour au lendemain. Mais j'avais déjà surmonté tant d'épreuves dans ma vie que j'étais convaincu de pouvoir surmonter celle-ci aussi. » Depuis juin 2020, il travaille à plein temps comme interprète interculturel au sein de l'organisme de médiation Forum Migration à Viège. Entre l'allemand, l'italien et le français, il ne se contente pas de traduire des langues, il crée des passerelles entre les personnes. La CAB bénéficie elle aussi de cette précieuse compétence.

Comment la CAB est entrée dans sa vie
Peu après son opération, en 2018, Michel ressent le besoin de rencontrer d'autres personnes vivant une situation similaire. Le service de conseil de la Fédération suisse des aveugles et malvoyants lui recommande un groupe de rencontre à Thoune. C'est là qu'un participant lui parle de la section valaisanne de la CAB. Après

un entretien avec son président, il rejoint la section Saint-Théodule. Très vite, une évidence s'impose : il ne souhaite pas seulement participer, mais aussi s'investir activement. L'intégration des jeunes en situation de déficience visuelle lui tient particulièrement à cœur. « Ils ont besoin de personnes qui comprennent réellement ce qu'ils vivent », explique-t-il. Son engagement le conduit d'abord à reprendre la présidence de la section valaisanne, puis, en mai 2026, à être élu coprésident de la CAB suisse au niveau national. Une évolution qui n'a rien de surprenant pour celles et ceux qui le connaissent. À ses yeux, la CAB est bien plus qu'une organisation proposant des cours et des conseils. C'est une véritable communauté.

Une personne qui donne du courage
Passionné de fitness, Michel participe lui-même aux cours proposés par la CAB. Grâce à l'accompagnement individuel de bénévoles, il peut vivre des expériences qui lui seraient autrement inaccessibles, comme une semaine de randonnée à Lugano. Les échanges avec les autres lui tiennent également à cœur : « On ne se sent pas seul. Et on n'a pas toujours besoin d'expliquer comment on va : les autres le comprennent. »

Quiconque rencontre Michel le ressent immédiatement : cet homme a un rayonnement particulier. Un calme qui ne naît pas de la résignation, mais d'une véritable force intérieure. Son parcours témoigne que la cécité n'empêche ni l'autonomie, ni l'humour, ni l'envie d'agir. La véritable grandeur ne se mesure pas en centimètres, mais à l'attitude. Michel – ou Michele, comme il aime se faire appeler – est un grand homme, au sens propre comme au sens figuré. Grande, Michele !

CHRONIQUE

On se voit demain ?

Il m'arrive parfois de remarquer que des personnes sans handicap hésitent à employer, lorsqu'elles s'adressent à des personnes aveugles, des termes liés à la vue. Je me souviens notamment d'une visite guidée destinée à des personnes aveugles. La guide voulait manifestement dire : « Là-bas, on voit une maison », mais elle s'est interrompue et a reformulé sa phrase pour éviter le verbe « voir ». Il en a été ainsi jusqu'à ce qu'un participant aveugle lui dise de parler tout simplement comme lors de n'importe quelle autre visite guidée. À partir de cet instant, l'atmosphère s'est aussitôt détendue.

Manifestement, beaucoup se demandent quels mots employer. Une de mes connaissances a été surprise d'entendre un homme aveugle raconter qu'il avait regardé en direct, quelques jours plus tôt, un match de football à Turin. Peut-on alors dire : « On se voit demain ? » Bien sûr. Entre personnes atteintes de cécité – du moins lorsque la perte de la vue n'est pas récente –, c'est une expression tout à fait naturelle. Un ami aveugle me dit souvent : « On se voit. » Ou encore : «J'ai vu hier aux nouvelles… » D'une certaine manière, dire « … j'ai entendu. » serait même étrange.

Le message que j'aimerais vous transmettre est simple : adressez-vous aux personnes aveugles ou malvoyantes tout naturellement, comme vous le feriez avec n'importe qui d'autre. N'essayez pas d'éviter les mots liés à la vue. Bien au contraire : nous les employons nous-mêmes au quotidien et les accueillons avec beaucoup de naturel.

Roland Gruber, malvoyant sévère

Une évaluation systématique confirme l'impact positif des cours de la CAB

Pour la première fois, la CAB a mené une étude systématique visant à évaluer l'impact de ses cours sur les personnes aveugles et malvoyantes. Les résultats montrent que ces formations renforcent l'autonomie, les connaissances et la qualité de vie.

« Jusqu'à présent, nous pouvions surtout démontrer combien de personnes suivaient nos cours et dans quelle mesure elles en étaient satisfaites », explique Rudolf Rosenkranz, directeur de la CAB. L'an dernier déjà, la CAB avait annoncé son intention d'évaluer systématiquement l'impact de ses offres de formation. Son objectif : démontrer les bénéfices concrets de ses offres pour les participants.

Ce travail s'appuie sur un modèle d'impact à sept niveaux utilisé dans le secteur institutionnel des services aux personnes aveugles. Alors que les premiers niveaux recensent, par exemple, le nombre de participants ou la mise en œuvre des offres, le quatrième niveau porte sur une mesure globale de l'impact au sein du secteur institutionnel dédié aux personnes aveugles, avec des questions telles que : les cours modifient-ils les capacités, le quotidien ou la situation de vie des personnes aveugles et malvoyantes ? Et cet impact a-t-il même des effets sur la société ?

Comment l'impact a-t-il été mesuré ?
Dans le cadre de 55 cours organisés par la CAB, 408 questionnaires ont été envoyés par courriel ou distribués sur place. Au total, 284 questionnaires dûment remplis ont été retournés, ce qui correspond à un taux de réponse de 70 %, suffisamment élevé pour être représentatif.

Les résultats sont parlants : un tiers des personnes interrogées indiquent que les cours leur ont permis d'accroître leur autonomie ou d'élargir leurs connaissances et compétences. 24 % mentionnent en outre une contribution positive à leur santé physique et mentale. Par ailleurs, 5 % des participants ont puisé de nouvelles idées pour leurs loisirs ou ont renforcé leur confiance en eux.

Renforcer l'autonomie des personnes aveugles et malvoyantes
Selon Rudolf Rosenkranz, ces résultats confirment toute l'importance de l'offre de cours : « Nos cours transmettent bien plus que des connaissances. Ils apportent aux personnes concernées sécurité, repères et confiance en elles au quotidien. » Chez les personnes aveugles et malvoyantes, l'autonomie est souvent synonyme de qualité de vie et de participation à la vie sociale.

L'évaluation de l'impact sera poursuivie et développée en collaboration avec d'autres organisations du secteur des aveugles. Rudolf Rosenkranz le confirme : « Plus nous parvenons à mettre en évidence les changements positifs, mieux nous pourrons nous engager durablement en faveur des personnes aveugles et malvoyantes. »

Impact des cours CAB selon l'enquête

(n = 284 réponses)

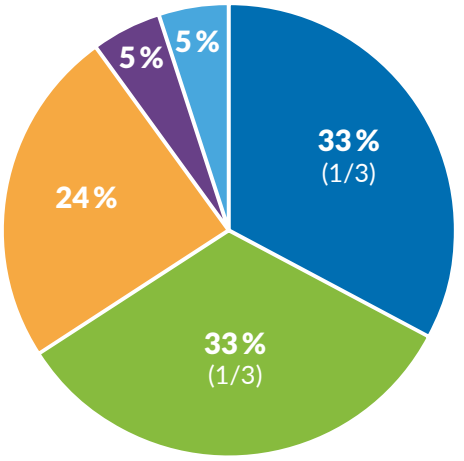

- **33 %** (1/3) Le cours favorise mon autonomie
- **33 %** (1/3) Élargissement des connaissances et des compétences
- **24 %** Le cours contribue à ma santé physique et mentale
- **5 %** Un nouvel élan pour les loisirs
- **5 %** Renforcer ma confiance en moi

taux de réponse : 284 questionnaires sur 408 = 70 % de taux de réponse (issus de 55 cours du CAB)

ÉDITO

Chères lectrices, chers lecteurs,

Le mois de septembre est souvent empreint d'une magie toute particulière. Alors que l'été s'estompe peu à peu et que le quotidien reprend son rythme, une nouvelle saison s'ouvre, propice aux rencontres, aux découvertes et à la réflexion. C'est dans cet esprit que nous vous invitons à découvrir cette nouvelle édition de Point de vue.

Vous y ferez notamment la connaissance de Michel Chiarinotti, nouveau coprésident de la CAB. Depuis qu'il a perdu la vue, il fait preuve d'une remarquable ouverture d'esprit, d'une joie de vivre communicative et d'une grande force intérieure. Son parcours est une véritable source d'inspiration et démontre avec éloquence que l'autonomie, l'humour et l'engagement peuvent pleinement s'épanouir malgré un handicap visuel. Dans cette même perspective, nous consacrons un article à la Journée internationale de la canne blanche, célébrée le 15 octobre. Il met en lumière les défis du quotidien des personnes aveugles et malvoyantes et rappelle combien l'attention, la considération et la participation sont essentielles à une société plus inclusive. Notre article consacré à l'engagement régional de la CAB souligne la valeur de la communauté et de la proximité. Enfin, les premiers résultats de notre évaluation d'impact confirment de manière encourageante que les cours de la CAB renforcent l'autonomie et la qualité de vie des participants.

Nous vous remercions chaleureusement de votre fidélité et de votre soutien à la CAB, vous souhaitons une excellente lecture ainsi qu'un très beau début d'automne.

Cordialement,

Rudolf Rosenkranz
Directeur général

Journée de la canne blanche : 15 octobre 2026

Le 15 octobre marque la Journée internationale de la canne blanche. Cette journée sensibilise le public aux défis que rencontrent les personnes aveugles et malvoyantes et rappelle l'importance de l'autonomie, de la sécurité et de leur pleine participation à la vie quotidienne.

À la gare, l'agitation est déjà bien présente, même pour nous, les voyants. Les voyageurs se pressent sur les quais, les annonces résonnent dans le hall, les valises à roulettes défilent dans un concert de cliquetis. Dans un tel environnement, on imagine aisément combien il peut être difficile pour une personne aveugle ou malvoyante de s'orienter et de se déplacer en toute sécurité.

La Journée internationale de la canne blanche attire précisément l'attention sur ces difficultés du quotidien. Au fil des années, de nombreux progrès ont été réalisés : bandes podotactiles, signaux sonores, accès sans obstacle… autant d'aménagements qui rendent l'espace public plus accessible. Pourtant, de nombreux défis subsistent. Les obstacles situés à hauteur de tête, que la canne blanche ne permet pas de détecter, restent particulièrement dangereux. Branches basses, battants de fenêtre ouverts, panneaux publicitaires ou rampes de chargement déployées sont autant de risques souvent imperceptibles pour les personnes voyantes. Pour les personnes aveugles ou malvoyantes, de tels obstacles peuvent avoir de lourdes conséquences.

La Journée de la canne blanche invite ainsi chacun à porter un regard nouveau sur l'espace public. Un grand merci à toutes celles et tous ceux qui, par leur attention, leur considération et leurs gestes du quotidien, contribuent à rendre l'espace public plus sûr et plus inclusif.

Un engagement régional, proche des personnes

Les rencontres sont au cœur de la CAB. Au sein des sections régionales, les personnes aveugles et malvoyantes trouvent une communauté, une écoute bienveillante et un soutien précieux dans leur quotidien.

Le portrait de Michel Chiarinotti, publié dans ce numéro, illustre parfaitement l'importance de ces liens. Après avoir perdu la vue, le nouveau coprésident de la CAB a découvert la CAB grâce à un groupe régional. Aujourd'hui, il s'engage à son tour avec passion en faveur d'autres personnes concernées. Une conviction l'anime : personne ne devrait vivre une déficience visuelle dans l'isolement. Pour les personnes aveugles et malvoyantes, il n'est pas toujours aisé de rencontrer d'autres personnes ni de se déplacer de manière autonome. Les offres régionales jouent donc un rôle essentiel. C'est pourquoi la CAB mise sur un réseau de sections régionales afin de rendre ses activités facilement accessibles aux personnes concernées. Vous trouverez les coordonnées de toutes les sections sur le site internet de la CAB. Que vous cherchiez à rencontrer d'autres personnes, à participer aux activités ou à vous engager, vous serez toujours accueilli à bras ouverts.

https://www.cab-org.ch/fr/qui-sommes-nous/bureau/sections

Merci pour votre soutien!

Votre don rend possibles nos cours, nos consultations et d'autres activités au profit des personnes concernées.

Avec 100 francs
vous rendez possible l'accompagnement d'une personne aveugle durant un week-end.

Avec 50 francs
vous participez aux frais d'un cours et vous donnez l'occasion aux personnes aveugles de nouer des contacts sociaux précieux.

Avec 30 francs
vous participez aux frais d'un cours et vous offrez de la confiance en soi à une personne aveugle.

Compte pour les dons:
IBAN CH05 0900 0000 8000 6507 7

Possibilité de don en ligne:
www.cab-org.ch/fr (dons)

ZEWO ZERTIFIZIERT CERTIFIÉ CERTIFICATO

MENTIONS LÉGALES

Éditeur:
Action Caritas Suisse des Aveugles (CAB)
Schrennengasse 26, 8003 Zurich
Téléphone 044 466 50 60 / Fax 044 466 50 69
E-Mail: info@cab-org.ch

Responsable: Rudolf Rosenkranz
Rédaction: Erica Sauta, Brian Hemmi
Photos: Jiří Vurma stagiaire CAB / SZBlind
Graphisme: Walter Schmid Fundraising

Abonnement:
5 francs par an, déduits en une seule fois du don.
Paraît 4 à 6 fois par an.